

DWS Institutional
Société d'investissement à capital variable
2, Boulevard Konrad Adenauer, 1115 Luxembourg
Registre du commerce du Luxembourg B 38.660

Invitation des porteurs de parts 2024 à l'assemblée générale ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire des porteurs de parts 2024 (l'« **Assemblée** ») se tiendra le 24 avril 2024 à 15h30 au siège social de DWS Institutional (la « **Société** »). L'ordre du jour suivant sera soumis au vote :

Ordre du jour :

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, et approbation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
2. Approbation du bilan et du compte de résultats présentés par le conseil d'administration, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
3. Quitus des membres du conseil d'administration pour l'exercice écoulé.
4. Affectation du résultat de l'exercice.
5. Prolongation du mandat du commissaire aux comptes.
Confirmation du mandat de KPMG Luxembourg, établie au 39, Avenue J. F. Kennedy, 1855 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 149.133, en tant que commissaire aux comptes de la société et prolongation de son mandat jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra en 2025 et statuera sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.
6. Réélection / nomination des membres du conseil d'administration.
 - 6.1. Réélection de Monsieur Thilo Wendenburg en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire des porteurs de parts en 2025.
 - 6.2. Réélection de Monsieur Martin Bayer en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire des porteurs de parts en 2025.
 - 6.3. Réélection de Monsieur Jürgen Bentlage en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire des porteurs de parts en 2025.
 - 6.4. Réélection de Monsieur Christoph Zschätzsch en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire des porteurs de parts en 2025.

6.5. Réélection de Monsieur Stefan Kreuzkamp en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire des porteurs de parts en 2025.

De plus amples informations sur les membres du conseil d'administration sont disponibles sur demande auprès de la Société.

7. Approbation de la commission du membre du conseil d'administration indépendant Monsieur Thilo Wendenburg pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
8. Approbation de la commission du membre du conseil d'administration externe Monsieur Stefan Kreuzkamp pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sont habilités à exercer leur droit de vote les porteurs de parts pour lesquels la société a reçu, cinq jours calendaires avant la date de l'assemblée, une confirmation de l'établissement dépositaire attestant que les parts sont bloquées jusqu'à la clôture de l'assemblée. Les porteurs de parts peuvent également voter au moyen d'un formulaire de procuration, en déléguant leur vote à la présidente / au président de l'assemblée, qui votera en leur nom conformément aux instructions de vote indiquées dans le formulaire de procuration.

Le formulaire de procuration est disponible sur demande auprès de la Société.

L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, représente l'ensemble des porteurs de parts. Aucun quorum n'est requis. Les décisions sont prises à la majorité simple des parts représentées.

Le prospectus de vente et (le cas échéant) le document d'informations clés correspondant (« KID »), les statuts et les derniers rapports annuels et semestriels de la Société sont disponibles gratuitement au siège social de la Société et vous seront envoyés gratuitement sur demande.

Luxembourg, avril 2024
Le conseil d'administration